

américaine dans la chapelle des Pères du Saint-Sacrement lui valurent le 11 août 1900 le titre de Camérier d'honneur de S. S. Léon XIII. Le 24 avril 1912, Pie X en avait fait un de ses prélats domestiques.]

Ses obsèques auront lieu dans la Chapelle de l'Hôpital Saint-Léon vendredi prochain à 8 heures.

Le corps sera transporté ensuite aux Aldudes pour être inhumé dans le caveau de famille.

Un service solennel sera chanté aux Aldudes samedi.

VARIÉTÉS

Les Cantiques Basques

CONFÉRENCE FAITE LE 22 NOVEMBRE 1913 AU CONGRÈS DIOCÉSAIN DE BAYONNE

MESSEIGNEURS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Charles Bordes a été notre maître en musique basque comme en musique religieuse ; aussi lui demanderai-je d'inspirer et de conduire cette modeste causerie. La citation que vous allez entendre est tirée de la remarquable conférence qu'il donna à Saint-Jean-de-Luz, sur la Musique populaire basque, au cours du Congrès de la Tradition en Août 1897 :

« Si nous étudions la chanson basque dans son évolution générale, dans sa formation successive, nous découvrons plusieurs périodes, plusieurs couches, analogues à celles que présente l'histoire commune de la musique. La première période a sa base dans le plain-chant, dont elle tire non seulement ses modes, mais aussi ses rythmes, on pourrait dire ses neumes. Deux genres de thèmes populaires sont issus du plain-chant, les uns de rythme libre, les autres asservis à une mesure isochrone, ces derniers plus modernes mais tous ayant gardé très pure leur modalité grégorienne. Dans la seconde période, la mélodie prend la carrure métrique et devient franchement majeure ou mineure. Nous y trouvons une série de thèmes profondément originaux, dégagés de toute influence étrangère... La période entin de la décadence..., les thèmes fades, pompeux, conventionnels du XVIII^e siècle apparaissent même en terre basque. Sous la forme de chansons martiales naissent de nombreuses réminiscences de nos marches de gardes françaises ou de sonneries de cors de chasse d'où sont sortis tant de cantiques. »

Ce que Charles Bordes a dit de la chanson basque s'applique parfaitement au cantique (il est, en effet, de même inspiration et de même facture que sa sœur la chanson). Devons-nous faire toutefois cette pénible et humiliante

constatation, que, mieux que les cantiques, on a su conserver les chansons profanes d'origine très ancienne. M. l'abbé de Azkue, le savant musicographe et compositeur basque espagnol, en a recueilli plus de mille. Or pourrions-nous trouver cent cinquante cantiques ?

Les cantiques de la première période sont, disons-nous, d'origine toute grégorienne. Il est intéressant de relever certaines particularités de leur structure, qui accuse bien nettement cette origine. Dans certains cantiques la phrase musicale, au lieu de commencer par l'une des notes que demanderait sa tonalité, débute par la note d'un accord voisin : c'est le cas du cantique *Zato Izpiritua* (écrit en sol majeur et débutant par un *la*, c'est-à-dire la troisième note de son accord de dominante). Le fait se présente dans plusieurs chansons, notamment dans la fameuse cantilène *Choriñoak kaiolan*. C'est un trait bien net de parenté avec le plain-chant, où le même phénomène se produit souvent.

Nous remarquons encore l'absence de la note sensible qui donne aussi à plusieurs de nos cantiques un caractère d'archaïsme et une affinité remarquable avec le chant grégorien. Presque tous les cantiques de mode mineur, et plus particulièrement les cantiques souletins, peuvent se ranger dans cette catégorie. On en voit des exemples dans *Nahi duzue yakin*, *Iratsar hadi behatorea*.

Observez que dans l'écriture de divers cantiques, on a fait usage du bécarré ou du dièze, marque de la sensible, mais c'est uniquement là scrupule de compositeur, craignant de trop s'écarter de la tonalité moderne. (Et voilà un exemple inattendu d'infiltrations modernistes.) Dans la pratique ou l'exécution, heureusement, nos braves paysans s'affranchissent du dièze et conservent au chant son caractère. Il est vrai (et c'est une autre remarque à formuler) il est vrai qu'ils ne remplacent pas toujours le demi-ton de la sensible par le ton entier. C'est une autre intonation intermédiaire entre ces deux notes : l'accompagnateur, à l'orgue, s'en aperçoit aisément. Est-ce là ce fameux quart de ton que certains musicographes attribuent à la musique basque ? Peut-être. Toujours est-il que cette singularité existe, et qu'elle se constate souvent dans l'exécution de la messe royale de Dumont. Le *do* placé entre deux *ré* n'est jamais chez nos bons Basques ni le *do* naturel ni le *do* dièze, mais quelque chose au milieu. Puisque nous avons nommé Dumont, nous signalerons la ressemblance marquée de plusieurs de nos cantiques avec ses œuvres : voyez par exemple *Zure kontra naitz altchatu*, tiré du troisième *Kyrie* de la Messe royale, sans déguisement.

Notons encore que la mélodie de maint cantique se termine sur la dominante, au lieu de la tonique, suivant en cela non les règles de la musique moderne, mais l'exemple du plain-chant dans ses 7^e et 8^e modes. Vous en trouverez un exemple dans le cantique *Gizona non duk zuhurtzia* que nous chanterons tout à l'heure. Ou pourrait relever bien d'autres traits de ressemblance, de parenté de nos cantiques avec le chant grégorien.

Après les cantiques d'origine grégorienne, nous pouvons en citer d'autres « aux thèmes profondément originaux, et dégagés de toute influence étran-

gère » ils sont de style très pur et très religieux dans leur modalité antique, comme par exemple *Iratzar hadi bekhatorea*, *Salutatzen zaitut Maria, Ala baita ikharagarri* que nous vous montrerons tout à l'heure ; les mélodies sont d'époques différentes, mais assurément très anciennes.

Il est vraiment déplorable que ces jolis thèmes basques disparaissent de plus en plus de nos églises pour faire place à des airs de romances, à des pas redoublés de fanfares avec adaptation de paroles basques d'une facture poétique bien pauvre, et souvent, hélas ! d'un sentiment religieux vraiment misérable. A ce sujet, qu'il me soit permis, avant d'en venir aux vœux, d'en exprimer un tout de suite. Nous avons échappé, jusqu'ici, dans nos églises du pays basque au fléau que serait le fameux « A l'Étendard de Jeanne d'Arc », chanté sur des paroles basques. Je ne voudrais froisser personne, mais j'en appelle au bon goût, à la réflexion de tous. Sans doute cette pièce constitue une excellente marche militaire. Qualifions-la de religieuse même, si vous voulez, en raison de la pensée, du souvenir qui l'inspire. Mettons que la structure en soit parfaite et la mélodie entraînant ; mais j'affirme qu'elle n'est pas et qu'elle ne peut pas devenir un cantique basque parce que le rythme et toute l'allure du morceau sont en absolue opposition avec tout le caractère de nos chants. Parce qu'il faut à ce chant une ambiance qui n'est pas celle de nos églises : il demande à être exécuté avec accompagnement de fanfares et de clairons, il lui faut le son des cloches et au loin le grondement du canon.

L'entendez-vous fourvoyé dans un paisible sanctuaire, accompagné par un pauvre harmonium à bout de souffle ? Il serait, là, ridicule et odieux. Je supplie donc tous mes confrères de nous épargner cette adaptation, dont certainement nous sommes menacés.

Nous n'avons, hélas ! que trop d'adaptations de ce genre... Non contents de s'inspirer de la musique du XVII^e et du XVIII^e siècles dans leurs compositions, nos faiseurs de cantiques ont malheureusement commis de nombreux accouplements de paroles basques à des airs ultra-profanes. Le cantique à la Vierge *Kanta zagan guziek* est une romance de Monsigny, tout simplement. L'on a emprunté au B. Grignon de Montfort nombre de ses airs de cantiques ; or lui-même les avait puisés dans les romances vendéennes et les ballades bretonnes de son temps. Vous avouerez que ce n'est point une source très pure pour de pieux cantiques. M. l'abbé de Askue assure qu'il a été composé sous Charles X une importante collection de chansons profanes, tirées des vaudevilles et opérettes à la mode, dont se servaient les missionnaires pour composer leurs cantiques et attirer les foules aux églises ; (M. l'abbé de Menditte nous en a montré un exemplaire *La Clé du Caveau*.) Et nos anciens missionnaires ont suivi ces déplorables errements ; plus ou moins nous avons marché sur leurs brisées, et nous avons de la sorte formé un répertoire souvent détestable, alors que nous n'avions pour sauver l'art et la piété, qu'à conserver et développer notre patrimoine de cantilènes basques à la modalité ancienne, au style profondément religieux.

Vous me demanderez les caractères distinctifs de ces cantiques vraiment

basques : ils allient une extrême simplicité avec une grande noblesse. Le chant basque (toujours comme le grégorien) évite les intervalles difficiles, trop étendus, les intervalles à expression passionnée ou exagérée. Il proscrie le triton, les quintes et septièmes diminuées, les demi-tons chromatiques, parce qu'il s'en dégage pour la musique un caractère de sensiblerie, de mièvrerie, une expression ou molle ou trop passionnée qui est en absolue contradiction avec le caractère de la race, et par conséquent de sa musique.

« La musique basque est essentiellement rythmique : c'est son rythme décidé, très mâle, et pourtant souple et plastique, pour ainsi dire, qui constitue sa plus forte originalité » (Ch. Bordes). Dans les anciennes mélodies, nous ne trouvons guère que l'accent rythmique qui leur donne un caractère de mélodie saisissant... Remarquons toutefois que pour les cantiques dont l'origine n'est pas très très lointaine, nous rencontrons habituellement l'accent métrique avec les particularités que nous signalerons tout à l'heure. Nos cantiques ont, en général, un rythme assez régulier, qui rend l'exécution facile... les phrases ont d'ordinaire quatre mesures (quelquefois trois), et souvent la deuxième et la quatrième ne sont que la répétition de la première. Le compositeur ne veut pas se départir de son rôle effacé, il n'a cherché qu'à instruire et toucher les âmes par les paroles qu'il a revêtues de sa mélodie.

On parle quelquefois de la difficulté qui résulterait, pour l'exécution, des changements de mesure... Je tiens à déclarer que le chant basque est très indépendant de la mesure, assurément. Nous le déformerions souvent à vouloir l'enchaîner dans un mouvement uniforme — et je suis assuré qu'en ceci Ch. Bordes m'approuverait, lui qui nous disait si souvent : « La mesure, c'est l'infirmité de la musique. » Laissons donc à nos mélodies toute la liberté qu'elles désirent, conservons surtout aux paroles leur sens et leur expression, la musique s'y prêtera toujours, si elle est bien faite. Quant à la difficulté d'exécution qui surgirait des changements de mesure, elle n'est qu'apparente ; en réalité, la régularité n'est point détruite, et, les paroles réclamant ces alternances de mesure, celles-ci deviennent toutes naturelles, désirées, appelées qu'elles sont par l'allure du cantique ; si bien que les artistes ou les initiés sont seuls à s'apercevoir de la chose. D'ailleurs, cette variété donne aux cantiques un caractère qui ne manque pas de charme.

Voilà nos cantiques tels qu'on les écrit, je dois vous dire aussi : comment on les chante dans leur cadre, dans le peuple. Nous avons observé que souvent la première note de la phrase musicale est agrémentée (par les chanteurs) d'une sorte de *gruppetto*, d'*appoggiature* ou de mordant qui vient préparer ou orner la note principale. Est-ce un défaut ?... est-ce une qualité ? Je crois vraiment que c'est le défaut d'une qualité : nos braves gens possèdent de belles voix, souples ; ce serait trop peu pour leurs moyens de prendre leur note simplement ; on ajoute une difficulté avec un ornement, et on imite sans le savoir (un peu gauchement) la manière de nos primitifs du clavier qui aimaient ces ornements. C'est encore le même défaut de la même qualité qui porte nos Basques à orner de vocalises tout ce qu'ils chantent :

messes ou cantiques. Donnez-leur une mélodie quelconque, même d'origine étrangère, soyez assuré qu'ils l'orneront de vocalises qui rappelleront clairement les neumes grégoriens. Rien d'étonnant, c'est la tendance originelle de la musique basque, c'est donc de l'atavisme.

Le Basque se plaît à tenir largement la note du chant, et surtout la finale ; il ajoute volontiers, pour garder plus longtemps sa note favorite, il ajoute un point d'orgue, ce qui donne parfois au cantique quelque allure d'un choral de Bach. Et pour prendre congé de la phrase, il aime à lancer un petit coup de gosier, quelque chose de court et de léger, comme une échappée sur la note supérieure.

Ce que le Basque pratique encore dans son chant, c'est le *forte*, le *forte* presque continu. Plusieurs de nos cantiques lui fournissent à propos l'occasion de satisfaire son goût, certaines phrases, la dernière surtout, se terminant par un grand élan qui se prête bien à un *fortissimo*. C'est, dans la pensée du compositeur, le suprême effort, le dernier cri de la prière. Ch. Bordes qui, suivant les paroles de Julien Tiersot, « pénétra si à fond dans l'intimité du pays basque, qu'il se fit véritablement une âme basque », semble s'être inspiré de cette tendance dans plusieurs de ses mélodies religieuses, notamment dans le refrain du cantique chanté à Saint-Jean-de-Luz sur les paroles dont feu M. l'abbé Ch. Bécas est l'auteur : *Eskualdunac orhoit bada*.

Il est temps d'arrêter ces simples observations et de conclure. Tout d'abord, nous nous permettons d'appeler l'attention de Messieurs les Curés sur le répertoire de nos cantiques basques, ou prétendus tels. Une sérieuse révision s'impose, qui s'inspirera du respect dû à l'église, des règles de l'art et du bon goût, ou plutôt d'une véritable piété, pour exclure tout cantique d'origine frivole, également ceux qui rappellent les airs de cliques ou de fanfares. Quant à certains chants d'origine profane, mais dont les paroles mondaines ne sont plus connues, on pourrait peut-être, au besoin, faire une exception en faveur des mélodies de tonalité ancienne, où par conséquent ne se trouverait pas l'élément de l'expression passionnée, ces airs gardant toujours une tenue calme et pleine de réserve. Mais il faudra, en l'espèce, user toujours de grande discrétion et exagérer la prudence.

Une seconde réforme s'impose : de nombreux cantiques, musicalement bons, sont en revanche d'une tenue littéraire vraiment déplorable. Pourquoi les poètes distingués qui, chaque année, présentent à nos tournois littéraires des pièces de valeur, pourquoi n'exerceraient-ils pas leur talent au profit du culte en remédiant à cette pauvreté de fond et de forme ? Nous voudrions faire appel aussi aux musiciens qui, connaissant l'âme basque, pourraient nous donner des œuvres vraiment traditionnelles, pieuses et artistiques. Plusieurs ont déjà brillamment marché dans cette voie. Ce que j'ai dit de Ch. Bordes, au cours de cette causerie, nous montre en lui un initiateur, un guide ; je n'insisterai pas.

J'évoquerai cette originale et toute aimable figure du poète musicien national et si pieux que fut le vénérable chanoine Adéma, à qui nous devons tant d'excellents cantiques dont il a écrit lui-même paroles et mélodies (et c'est

la bonne manière pour que l'œuvre soit parfaite). Vous avez vu dans le Programme illustré ce que nous devons à l'artiste-prêtre, passionné pour sa foi et son pays ; je citerai seulement son cantique *Uholde baten pare* partout connu, si populaire, et qui, chanté à Lourdes à l'unisson de nos pèlerins, fait l'émerveillement des pèlerins d'ailleurs.

Dussions-nous effaroucher sa modestie, nous tenons à signaler M. l'abbé Sébastien Hiriart, notre maître vénéré, et toujours professeur de musique au petit séminaire : il est l'auteur de plusieurs mélodies religieuses réunissant les caractères distinctifs du vrai cantique populaire basque... elles sont humblement perdues dans le recueil de *Eskualdun Eliza kantuak*, dont une nouvelle édition avec paroles est actuellement sous presse. Assurément, tout n'est pas de l'or pur dans ce cahier de deux cents pièces : l'auteur le déclare simplement dans sa préface tout en regrettant la trop grande place prise dans nos cérémonies par les chants d'origine étrangère, il n'a pas cru devoir les exclure entièrement de son recueil. Pour ma part, bien respectueusement, je déplore la tolérance du trop indulgent et trop modeste M. Hiriart, et j'appelle de tous mes vœux un manuel pur de tout alliage et de toute compromission. M. l'abbé de Azkue, de Bilbao, aussi bon musicien qu'excellent bascophile, a composé également plusieurs cantiques basques, dont quelques-uns dans ce rythme cher à nos frères d'Espagne, la mesure à 5/8.

Permettez-moi de rendre hommage, ici, à la Directrice de notre Société, Madame Ducourau-Petit, qui a bien mérité de la musique basque. Sans parler de l'impulsion qu'elle a donnée à notre art national religieux, sans parler des exécutions de chants religieux basques qu'elle conduit avec un goût si sûr, je dois vous dire qu'elle est l'auteur d'harmonisations et d'accompagnements de nombreux cantiques basques : elle y révèle la connaissance et le sentiment profond de l'âme basque. Vous pourrez constater tout à l'heure que ces harmonisations sont absolument remarquables, précisément parce qu'elles rendent et soulignent le caractère de la mélodie. J'espère que ces pièces seront publiées prochainement pour l'honneur de nos chants religieux.

Gardez encore dans votre reconnaissant souvenir le nom d'un humble et saint homme, *Etchelo*, dit *Katcho*, de Hasparren, qui est l'auteur de plusieurs bons cantiques, dont *Zeren bilha zabiltza*, tel qu'on le chante dans beaucoup de nos églises.

Ce que ceux-ci ont fait, pourquoi d'autres ne le feraient-ils pas à leur tour ? Si Dieu vous a départi le don qui crée les artistes, si vous avez cultivé ce talent, oh ! ne dédaignez pas de le faire servir à l'œuvre excellente entre toutes, l'honneur du Maître de toute Beauté. La mélodie basque, comme le chant grégorien, peut rivaliser avec les œuvres de génie, à condition qu'elle vibre du véritable amour : en servant Dieu, vous ferez œuvre d'Art. Vous le savez, l'Art est une sublime louange inventée par l'Amour, et cet Amour qui en est le principe doit en être aussi la Fin. »

P. BELLEVUE,

Curé-doyen de Saint-Jean-de-Luz.